



N°2 MARS 2022

# la lettre du comité Jean Vilar



Belle mobilisation ! 300 Argenteuillais-es ont défilé ce 29 janvier de la salle Jean Vilar à la Mairie. Le maire a accepté, après 6 ans d'attente, de recevoir une délégation...

... hélas, de façon méprisante et sans nous répondre sur le fond. Pour lui, "l'écrasante majorité des Argenteuillais ne manifeste pas, ne signe pas de pétition". Pourtant les Argenteuillais-es, dans leur immense majorité, rejettent le projet absurde et destructeur de Fiminco.

Pour être entendus, faisons plus de bruit !

Au verso :

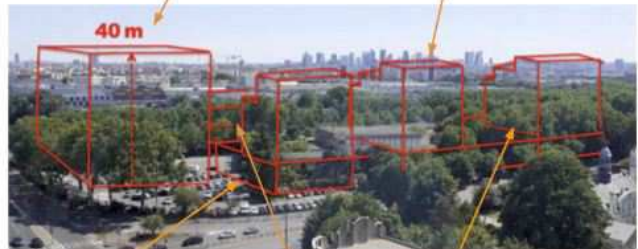
Ce que nous avons dit au maire

Les recours en justice

La blague du mois

## Détruire la salle Jean Vilar et abattre son ensemble arboré remarquable : le maire persiste

*multiplexe : cube de la hauteur de 13 étages*    *3 tours : logements posés sur 2 étages de parkings aériens, en zone inondable*



*un 2ème centre commercial à 350 m de Côté Seine*

*privatisation de la salle des fêtes et des parkings*

*abattage d'un ensemble arboré remarquable, remontant à plus de 2 siècles*

### Le comité Jean Vilar

a pour objet de "préserver et promouvoir l'espace Jean Vilar, l'île d'Argenteuil et le paysage des berges de Seine, comme lieux de vie citoyenne, culturelle et associative.

En particulier, lutter contre la concrétisation du projet de construction massive sur le site actuel de Jean Vilar, présenté par la Municipalité et un promoteur privé, et le cas échéant défendre en justice les usagers du site Jean Vilar et les personnes concernées par cet espace et son activité" (Statuts).

### Contacts

Comité Jean Vilar :

Facebook @JeanVilarArgenteuil • Twitter @ComiteJeanVilar  
Adhésion, dons, pétition : [jeanvilarargenteuil.wordpress.com](http://jeanvilarargenteuil.wordpress.com)

Associations cosignataires de l'appel du 18 septembre 2021 ou du recours auprès du maire : Alternatib'Argenteuil • Association de Défense du Cinéma Indépendant ADCI • APSB Orgemont • Asparagus L'empreinte nature • Collectif Vélo Ile-de-France • Environnement 92 • EVA Environnement et cadre de Vie à Argenteuil • FNE Ile-de-France • La Seine n'est pas à vendre LaSPAV • Mieux se Déplacer à Bicyclette MDB • Sous les Couvertures • Val d'Oise Environnement VOE

## Ce que nous avons dit au maire

**Claudine Cazals, présidente du comité :** Nous proposons de travailler ensemble pour retirer ce projet et proposer autre chose sur cette île arborée. En restaurant ou reconstruisant la salle Jean Vilar, municipale, au coeur de notre vie associative, sociale, culturelle.

**Jean-Christophe Solard :** La vente de ce terrain est une très bonne affaire pour le promoteur, très mauvaise pour les Argenteuillais. À 9 millions, Fiminco paye à peine la charge foncière des logements, le reste est gratuit ! Le contribuable, lui, paye l'Atrium (2 millions), des aménagements de voirie, et de nouvelles classes d'écoles, sans faire contribuer Fiminco !

**Élise Languin :** Le PLU du centre ville aurait interdit ce projet ; il a été bricolé en 2017 exprès pour le permettre. Au contraire, le coeur de ville historique et l'ancienne île, espace vert et de loisirs depuis les années 1860, forment un Site Patrimonial Remarquable, à reconnaître et mettre en valeur.

**Martine Lagain, EVA :** Ce site, une entrée dans le Val d'Oise, doit rester vert ! C'est le lit majeur du fleuve, un ancien bras de Seine planté d'arbres anciens, certains centenaires, précieux pour la biodiversité et la fraîcheur en centre ville. 97,6% de la ville ne sont pas inondables : construisons ailleurs !

**Agnès Reinmann, Sous les Couvertures :** La salle prévue par Fiminco sera moins pratique, pour les événements autres que les spectacles, que l'actuel ensemble Jean Vilar / Pierre Dux. Moins accessible pour les visiteurs. Pas plus grande que l'actuelle. Et privée, donc les associations n'auront aucune garantie durable de pouvoir y tenir leurs événements !

**Laurence Conan, ADCI :** Construire des équipements dont la rentabilité est aussi incertaine, c'est risquer de se retrouver avec des friches de béton en entrée de ville.

Comment 9 salles de cinéma supplémentaires ouvriraient-elles sans menacer les deux cinémas municipaux de fermeture, comme à Conflans ? La 1ère chose à faire est de les ouvrir et les animer davantage ! Ils garantissent la diversité de l'offre, et des tarifs accessibles à tous.

## Le déclassement du site est illégal

*Voté le 8 septembre 2021, il fait l'objet d'un recours en justice du comité, de VOE et EVA, ainsi que des élus d'opposition, unanimes.*

Le parking actuel, en entrée de ville, gratuit sauf lors des marchés, est précieux. Une enquête publique s'impose (Code de la voirie routière, art. L. 141-3) pour évaluer ce que deviendront circulation et stationnement. La Ville le sait bien, mais a préféré l'ignorer, pouvant s'attendre à un avis négatif du commissaire enquêteur !

## La vente à Fiminco a été conclue illégalement

*La promesse de vente fait elle aussi l'objet d'un recours en justice du comité, de VOE et EVA, et des élus d'opposition unanimes.*

L'impact financier du projet devait être étudié (Code de la propriété publique, art. L. 2141-2) et ne l'a pas été. Quels coûts pour la Ville ? Combien coûte au total l'Atrium ? Qui paye quoi si la vente n'aboutit pas ? La "réservation de la salle 200 jours par an" pour la Ville et les associations, qu'annonce la municipalité, où est-elle ? Nulle part dans la promesse de vente !

## Le permis est illégal

*Avec nous, 10 associations et 3 riverains ont demandé au maire son retrait. Casino et l'association des commerçants de Côté Seine sont allés en Cour administrative d'appel.*

- Le maire dit le projet "substantiellement modifié" : les autorisations obtenues pour l'ancien projet sont donc obsolètes.
- Le nouveau centre commercial, s'il a des commerces similaires à Côté Seine et au Leclerc côté Colombes, n'apporte rien.
- Le bétonnage empêchera la bonne croissance des arbres !
- Les orientations d'aménagement du centre ville ne prévoient pas de logements dans l'ancienne île.

**Ces recours coûtent cher. Aidez-nous !**

## La blague du mois

France Bleu, BFM TV, France 3, le Parisien, l'Écho régional ont couvert la manifestation.

France 3, après avoir été reçue par l'adjoint au maire Damien Walker, a illustré le projet par des images de piscine flottante et de ponton sur la Seine... tirées de la communication de la Ville... mais que le projet ne prévoit nullement !

Nous avons écrit au médiateur, et obtenu le retrait de ces images. Merci au service public !

